

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Arrondissement de  
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 21

Date de convocation : 25.03.2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

---

Séance du 1<sup>er</sup> avril 2026

L'an deux mille vingt six, le premier avril à 20 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de M. Jean-Claude GRANIER, Maire.

**Etaient présents** : MM. Jean-Claude GRANIER – Bernard FABRE – Aurélie MOULY – M. Jérôme LOZANO – Mme Brigitte CUESTA – M. Philippe AUPETIT – Mme Maryline SALVAN – M. Maurice COUDERC – Mmes Catherine RAYNAL – Marie-Laure FARACO – M. Lionel AULANIER – Mme Agnès GARROUSTE – MM. Sébastien FONTAINE – Ambdillah BACAR – Gérald RIVIERE – Mme Charlène CUESTA – M. Bernard AUGIER – Mmes Christines TEULIER – Michèle PLEINECASSAGNE – Michèle MACALUSO – M. Laurent ALEXANDRE.

**Procurations** : Mme Alexandra DAUSSE à M. Jean-Claude GRANIER,  
Mme Laura HERNANDEZ FAJARDO à Mme Maryline.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Aurélie MOULY ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

### **Objet : Désignation d'un Correspondant Défense.**

Conformément à la circulaire du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants du 26 octobre 2001, il doit être procédé à la mise en place d'un correspondant défense au sein de chaque Commune française.

L'élu désigné par le Conseil Municipal devient l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département sur les questions de défense. A ce titre il entretient des relations étroites avec la délégation militaire départementale laquelle en retour l'informe autant que de besoin de l'actualité défense nationale et départementale.

A l'issue des élections municipales 2026 de nouveaux CORDEF vont donc être désignés par les Conseils Municipaux.

Accusé de réception en préfecture  
012-211200134-20260401-20260401\_17-DE  
Reçu le 07/04/2026

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,

DESIGNE **Mme Maryline SALVAN** comme Correspondant Défense de la Commune.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **3 avril 2026**.

Publiée ou Notifiée le **3 avril 2026**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

**La Secrétaire,**



**Aurélie MOULY**



**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,**



**Jean-Claude GRANIER**